

“DIALOGUE”

LA VIE DE LYON-SAINT-EXUPÉRY... PARLONS-EN ! /// JUILLET 2023 _ N°94

NUISANCES SONORES DES MOUVEMENTS MIS EN SOURDINE



Lyon Aéroport poursuit sa lutte contre les nuisances sonores.

Deux nouveaux arrêtés sont entrés en vigueur au printemps interdisant les décollages de nuit aux avions les plus bruyants et limitant l'utilisation des moteurs auxiliaires de puissance.

Engagé depuis de nombreuses années dans la réduction des nuisances sonores, Lyon Aéroport renforce régulièrement les mesures d'abaissement du bruit à la source afin de répondre aux attentes des riverains. Une nouvelle étape vient d'être franchie avec la mise en œuvre, au printemps, de l'arrêté relatif à la réduction de l'utilisation des moteurs auxiliaires de puissance (APU) des

aéronefs. Ces petits turboréacteurs embarqués permettent de fournir de l'électricité et de maintenir la climatisation ou le chauffage en cabine, quand l'avion est au sol et les réacteurs coupés. Leur fonctionnement génère un bruit pouvant potentiellement se propager jusqu'aux communes de Pusignan et de Colombier-Saugnieu. Le texte, publié au Journal officiel en mars, limite



Parlons durable



leur temps d'utilisation à 30 ou 60 minutes maximum avant le départ selon la masse de l'aéronef et à 20 minutes après l'arrivée de l'avion.

Zéro décollage la nuit pour les avions les plus bruyants du chapitre 3

Depuis le 1^{er} février 2023, les avions les plus bruyants sont interdits de décollage entre 22 heures et 6 heures, 7 jours sur 7. Élaborée par l'aéroport et les services de la DGAC, puis validée par la Commission consultative de l'environnement de l'aéroport, cette disposition

demandée par les associations de riverains, cible les appareils du chapitre 3 de la classification de l'Organisation de l'aviation civile internationale, dont la marge acoustique cumulée est inférieure à 13 EPNdB. Une interdiction de vol qui aurait impacté 518 mouvements entre 22 h et 6 h en 2018, année de référence. Les compagnies aériennes ont jusqu'au 1^{er} février 2026 pour faire évoluer leur flotte. Ces deux nouveaux arrêtés s'ajoutent à d'autres actions soutenues par Lyon Aéroport, comme l'obligation de descente continue pour les

avions en approche, évitant les paliers et les remises de gaz bruyantes et émissives en CO₂, ainsi qu'une montée rapide et rectiligne pour survoler au plus haut le territoire et limiter les nuisances. Une limitation du survol de la Côtière dans l'Ain est aussi à l'étude avec le Service de la navigation aérienne. C'est au-dessus de cette zone urbanisée située à 15 kilomètres de la plateforme que les avions effectuent aujourd'hui leur virage une fois le décollage effectué. Un travail sur tous les fronts afin de garantir un environnement moins bruyant.

ÉNERGIE

Une centrale photovoltaïque XXL



L'aéroport Lyon-Saint Exupéry lance une centrale solaire en ombrières d'une superficie de 14 hectares, dont les travaux démarrent à l'automne. Elle recouvrira de panneaux photovoltaïques 5 800 places de stationnement existantes sur les parkings P5 (passagers)

et PR3 (employés). Parmi les plus importantes en France avec une puissance de 20 MWc, cette installation produira annuellement 24 GWh d'électricité verte, soit la consommation de 9 000 habitants. À l'heure d'une crainte de pénurie énergétique, cette

production d'énergie verte sera injectée dans le réseau pour alimenter le territoire ; l'émission de 1 600 tonnes de CO₂ par an sera ainsi évitée. Attendue pour l'été 2024, sa mise en service contribuera à la transition énergétique du territoire.

AGRICULTURE

Des pratiques moins émettrices de CO₂

Le partenariat cultivé depuis plus d'un an entre Lyon Aéroport et la Chambre d'agriculture du Rhône vient de semer son premier projet agricole en label bas carbone.

En mai 2022, Lyon Aéroport et la Chambre d'agriculture du Rhône ont signé un partenariat dédié au développement de projets de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Face aux enjeux climatiques, les deux partenaires souhaitent inciter à modifier les pratiques sur des exploitations de grandes cultures céréalières, légumineuses à graines ou encore d'oléagineux afin d'accélérer la transition bas carbone agricole et la résilience du territoire. Un an après l'officialisation de cette collaboration, un premier programme est lancé à proximité de l'aéroport Lyon-Saint Exupéry. Treize exploitations céréalières de la vallée de l'Ozon sont aujourd'hui prêtes à favoriser une agriculture plus durable et à réduire leur empreinte carbone. Sur une vaste surface cultivée d'environ 1 900 hectares, elles s'engagent à mettre en place des actions permettant de séquestrer les émissions de CO₂ résiduelles dans les sols. Par exemple, lors des rotations de cultures, les champs seront couverts par des végétaux, ce qui facilite la captation du CO₂ dans les plantes et de manière pérenne dans les sols. L'apport en engrais



azotés - générant du protoxyde d'azote qui est un gaz à effet de serre - sera également réduit grâce à l'utilisation d'engrais organiques. Les semis sans labour seront aussi privilégiés, ce qui évite l'utilisation d'engins agricoles consommant du carburant. Pour déployer ces nouvelles pratiques, les agriculteurs bénéficieront d'une aide financière portée par les partenaires du projet aux côtés de Lyon Aéroport, dont VINCI Construction, Freyssinet France et les activités Building Solutions et nucléaire de VINCI Energies. Programmé sur cinq ans, avec un objectif de pérennisation, ce projet vise à réduire l'empreinte carbone des exploitations, permettant une compensation de 4 000 tonnes équivalentes de CO₂. Il s'inscrit dans la politique environnementale de VINCI Airports.

MOBILITÉ

Tous à bicyclettes !

Dans le cadre du Challenge Mobilité organisé en juin dernier par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, Lyon Aéroport et la CCEL (Communauté de Communes de l'Est lyonnais) sont à l'origine de l'opération *Au travail, j'y vais à vélo*. Afin de promouvoir l'usage des modes de transport alternatifs à la voiture individuelle auprès des collaborateurs de la plateforme aéroportuaire, trois tracés cyclables ont été définis au départ de Genas, Crémieu et Lyon centre pour relier l'aéroport. Mise en place dans le cadre du Plan de mobilité inter-entreprises (PMIE) de VINCI Airports, cette action constitue l'un des leviers de décarbonation des activités de l'aéroport. Lors de la Semaine européenne de la mobilité, programmée du 16 au 22 septembre, une nouvelle campagne de sensibilisation incitera de nouveau à faire évoluer les habitudes de déplacements.

Pour consulter les parcours au départ de Lyon, Crémieu et Genas :



UTILE

INFOS RIVERAINS

riverains.lyonaeroports.com

MÉDIATION RIVERAINS

riverains.lyonaeroports.com/suivi-des-vols-et-des-niveaux-de-bruit

MÉCÉNAT ASSOCIATIONS RIVERAINES

christine.collet@lyonaeroports.com

AIDE À L'EMPLOI

riverains.lyonaeroports.com/lyon-aero-emploi

CABINET MÉDICAL

Téléconsultation de 7h à 23h59
<https://riverains.lyonaeroports.com/centre-medical>

PHARMACIE

Ouverte du lundi au vendredi de 8h à 18h, le samedi de 8h à 16h, le dimanche et les jours fériés de 10h à 19h. Terminal 1.



NOUVELLE DESTINATION

Le Qatar en vol direct

Opérée par Qatar Airways, cette nouvelle liaison ouverte depuis le 3 juillet est programmée quatre fois par semaine, les lundis, mercredis, vendredis et dimanches. La création de cette ligne régulière renforce l'attractivité de la région Auvergne-Rhône-Alpes et de la métropole lyonnaise en offrant à leurs habitants davantage d'options pour se rendre au Moyen-Orient et en Asie, notamment au Vietnam, en Indonésie et en Thaïlande.

BON PLAN

Invitations pour Karavel



Partenaire des grands événements organisés sur son territoire, Lyon Aéroport vous fait gagner des places pour Karavel, le festival de danse hip-hop organisé du 23 septembre au 23 octobre dans 34 lieux de la métropole, dont l'espace Albert Camus de Bron, l'Atrium de Genas et le Karavan théâtre de Chassieu. Pour en bénéficier, flashez ce QR code pour tenter de remporter les 10 x 2 places proposées. Les premiers inscrits seront les vainqueurs !



FORUM

CAP SUR L'EMPLOI

Organisée en avril par Lyon Aéroport en partenariat avec Pôle Emploi, dans le cadre du dispositif Lyon Aéro Emploi, la nouvelle édition du Forum « Destination Emploi » a encore démontré son efficacité. Au Groupama Stadium, plus de 800 personnes ont rencontré 23 entreprises basées sur l'aéroport. 200 postes étaient

à pourvoir en CDI, CDD, intérim ou contrat professionnel dans différents secteurs d'activité, comme la logistique, le transport, la restauration, la vente, l'hôtellerie et la sûreté aéroportuaire. Une prochaine édition est prévue en octobre.

riverains.lyonaeroports.com/lyon-aero-emploi



“DIALOGUE”

Édité par Lyon Aéroport - Direction de la communication - communication@lyonaeroports.com - Directeur de la publication : Tanguy Bertolus - Rédactrice en chef : Isabelle Rousset - Comité de rédaction : Isabelle Rousset, Lionel Lassagne, Anthony Courdier, Delphine Bares, Jean-Yves Dubois, René Vatoux - Conception, réalisation : MAGAZINE&FILS. - Rédaction : nf2 (Nancy Furer et Vincent Feuillet) - Crédit photos : AdobeStock, iStock, DR - Impression : Imprimerie Courand & Associés - ICA - ISSN 1280-4207, dépôt légal décembre 2008 - 50 000 exemplaires.